



Villejuif, le 10 mai 2022

EXIGEONS UN CESSEZ-LE-FEU IMMEDIAT

L'agression de l'Ukraine par Poutine et la guerre qu'elle a générée n'est pas celle des peuples d'Europe. C'est d'abord une guerre impérialiste avec le rôle de l'OTAN pour la maîtrise des ressources naturelles, de voies de communication stratégiques et de zones d'influence géopolitique...

L'intervention de l'armée Russe en Ukraine était et demeure illégitime face au droit international. Exprimer sa solidarité auprès des populations victimes de ce conflit demeure indispensable.

Cette guerre menace la sécurité de l'Europe et du monde. Le risque d'une escalade incontrôlable augmente chaque jour. Il faut que cesse les intimidations, les provocations, les menaces. La situation est d'une extrême gravité. De plus, tout élargissement de l'OTAN augmenterait les risques d'aggravation du conflit.

Les présidents Ukrainien et Russe doivent trouver le chemin de la négociation et de la paix.

Rechercher les causes réelles et profondes de cette guerre, avec un esprit de responsabilité et d'équité, en ne cédant pas servilement à l'hystérisation médiatique atlantiste ambiante ou antirusse est un besoin indispensable pour freiner l'escalade. La Commission Européenne (non élue) et l'OTAN **doivent arrêter d'ajouter de l'emballement militaire et de mener une guerre par procuration.**

L'ARAC demande à ce que cesse immédiatement l'envoi de matériel militaire sous peine de considérer la France comme cobelligérante. La solution à ce conflit ne doit pas être militaire mais diplomatique. Il y a urgence à arrêter les combats et ouvrir des négociations sous l'égide de l'ONU ; la France pourrait proposer une conférence internationale pour toute l'Europe sur le règlement des conflits, la sécurité en Europe, le désarmement nucléaire, la paix, les coopérations nécessaires à la préservation de la planète.

Il faut, aujourd'hui, plus que jamais faire respecter la Charte des Nations Unies qui garantit la paix et la sécurité dans le monde, la souveraineté de chaque peuple.

Ainsi donc **l'ARAC exige** :

- . Le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies
- . La signature et la ratification du Traité du 7 juillet 2017 visant à interdire l'utilisation et la prolifération des armes nucléaires
- . Un désarmement universel
- . Le retrait de la France de l'OTAN et qu'elle agisse pour sa dissolution (OTAN structure illégale au regard du droit international)

Pour l'ARAC, la seule voix est celle de la paix, et nous devons nous rassembler pour faire entendre la voix de toutes celles et tous ceux qui sont épris de justice, du respect des peuples, d'égalité.

La paix, c'est le seul chemin pour garantir l'avenir de l'humanité et de la planète.

**L'ARAC appelle au cessez-le-feu immédiat
et à l'ouverture de négociations**

Le Bureau National